



RAPPORT ANNUEL

2015-2016





De g. à d.: Marie-Noëlle Goulet, Audrey Chénard, Raïso Sougal, Nadia Kadri, Leslie Ning, Nicole Dunbar, Francis Guilbault (Hiver 2016)

NOTRE ÉQUIPE

Conseil d'administration

Prof. Alana Klein (Présidente)

M^e Allen Mendelsohn (Secrétaire)

M^e Simon Dupuis (Trésorier)

M^{me} Valérie Gascon

M^e Sara Gauthier

M^e Michèle Moreau

M^e Geeta Narang

M^e Aisha Topsakal

Directrice générale

M^e Leslie Ning (depuis déc. 2015)

M^e Valérie Gobeil (oct.-nov. 2015)

M^e Christine Paquin (jusqu'à sept. 2015)

Étudiant.es (Automne 2015/ Hiver 2016)

Andrea Buitrago Carranza

Audrey Chénard

Chantal deSereville

Philippa Duchastel de Montrouge

Nicole Dunbar

Marie-Noëlle Goulet

Francis Guilbault

Nadia Kadri

Raïso Sougal

Deborah Guterman

(Adjointe administrative)

Étudiant.es (Printemps/Été 2016)

Karine Bédard

Marie-Noëlle Goulet

Eve Laoun

Jean-Sébastien Neault

Jeansil Bruyère (Agent des communications)

Shannon Snow (Agente de développement & de financement)

Avocat.es bénévoles

M^e Fanny Albrecht

M^e Lan Au

M^e Daniel Aubé

M^e Audrey Boctor

M^e Daniel Baum

M^e Jérôme Bélanger

M^e Coline Bellefleur

M^e Martin Bergeron

M^e Mélissa Bérubé

M^e Natacha Calixte

M^e Samya-Nessim Chrigui

M^e Hugo Collin Desrosiers

M^e Svetlana Cvitkovic

M^e Philip Dawson

M^e Nazanine Dadkhah

M^e Laurence Dubé-Proulx

M^e Barbara Felix-Leduc

M^e Renaud Gauthier

M^e Magalie Gingras

M^e Valérie Gobeil

M^e Geneviève Griffin

M^e Neil Hazan

M^e Maxime Hébrard

M^e Miriam Israel

M^e Molly Krishtalka

M^e Julien L'Abbée Lacas

M^e Jean-Marc Lacourcière

M^e Amélie Lacroix

M^e Melissa Lonn

M^e Gabriela Machico

M^e Sarah Marinier-Doucet

M^e Caroline Moreau

M^e Farid Muttalib

M^e Thu Mai Nguyen

M^e Alexandre Papale

M^e Andres Miguel Pareja

M^e Benjamin Prudhomme

M^e Éva Richard

M^e Elsa Rizkallah

M^e Catherine Sénéchal

M^e Nicholas Scheib

M^e Samuel Singer

M^e Natasha Sivret

M^e Nicolaos Strapatsas

M^e Nicholas Teasdale

M^e Andrée-Anne Tessier

M^e Annie-Pier Therrien

M^e Emira Tufo

Bénévoles

Daria Boyarchuk

Bahareh Mahdavi

Alexandra Sakellariou

Laurence Vallières-Nollet



De g. à d.: Eve Laoun, Shannon Snow, Jean-Sébastien Neault, Leslie Iling, Marine Bédard, Marie-Noëlle Goulet, Jeansil Bruyère (Été 2016)

LA CLINIQUE EN BREF

Notre réseau d'avocats et d'étudiants en droit se consacre à rendre la justice plus accessible et à offrir un soutien juridique personnalisé à toutes les étapes du processus judiciaire. Nous croyons que personne ne devrait faire face à des problèmes juridiques sans avoir les connaissances et les outils nécessaires pour protéger et exercer ses droits.



Nos cliniques Depuis 2002, la Clinique juridique du Mile End offre des consultations sans rendez-vous au sein de la Mission communautaire Mile-End. Depuis 2008, le Centre communautaire Tyndale St-Georges accueille la Clinique juridique Tyndale St-Georges dans le quartier de la Petite-Bourgogne, où les consultations ont lieu sur une base hebdomadaire depuis maintenant deux ans. Bien que nos cliniques juridiques opèrent au sein de leurs quartiers respectifs, nos services sont offerts à l'ensemble de la communauté montréalaise.



Notre clientèle Nos clients proviennent de Montréal et des environs et leurs problèmes touchent divers domaines de droit. Nos stagiaires fournissent de l'information juridique à toute personne qui franchit nos portes et nos avocats bénévoles offrent un soutien juridique aux individus et aux familles qui n'ont pas les moyens de s'offrir les services d'un avocat et qui ne sont pas admissibles à l'aide juridique.



Un réseau d'avocats impliqués Nous recrutons des avocats bénévoles provenant de nombreux domaines de droit pour fournir de l'information et des conseils juridiques gratuits à nos clients, ainsi que former nos étudiants en droit.



Formation de la relève Nous formons de futurs avocats et juristes en offrant des stages académiques et professionnels aux étudiants en droit de l'Université McGill et de l'Université de Montréal.

NOTRE EXÉCUTIF

M^e Christine Paquin - Directrice générale jusqu'en septembre 2015

En septembre dernier, j'ai quitté mes fonctions de directrice générale, reconnaissante des trois années que je venais de boucler. Diriger la Clinique juridique du Mile End et ainsi avoir le privilège de travailler avec des juristes qui ont à cœur l'accès à la justice a été une expérience unique qui m'a profondément marquée.

Je demeure convaincue de la nécessité de multiplier les efforts afin que les problèmes d'accès à la justice soient davantage connus au Québec. Il y a quelques mois seulement, un juge en matière criminelle à Toronto a décidé de reporter une audience jusqu'à ce que la personne accusée puisse réellement exercer son droit à un avocat. Je crois que ce genre de discours a également sa place au Québec. Vous comprendrez que je suis donc très heureuse de l'intérêt démontré par la magistrature pour le travail de la Clinique cette année, ayant été invitée à agir comme panéliste au colloque annuel du Conseil de la magistrature du Québec pour discuter d'auto-représentation et d'accès à la justice. En s'intéressant à la Clinique et en la soutenant, tous peuvent poser un geste concret et contribuer à ce qu'on parle enfin de justice sans tabous.

La voix de la Clinique est précieuse au Québec et je suis ravie de constater la passion qui anime Leslie dans l'exercice de ses fonctions, sachant que la passion et les efforts ont toujours été au cœur de la culture de la Clinique juridique du Mile End. Je n'ai nul doute que la Clinique continuera à faire une grande différence pour de nombreuses personnes dans les années à venir.



M^e Leslie Ning - Directrice générale depuis décembre 2015

Lorsque j'ai rejoint la Clinique juridique du Mile End il y a huit mois, j'avais fait le choix de quitter un cabinet national afin de poursuivre une carrière en droit me permettant de travailler de plus près avec la communauté. Dans un monde où il existe trop peu de ressources juridiques pour ceux qui en ont davantage besoin, il est extrêmement gratifiant d'agir directement auprès de clients et de les outiller à naviguer au sein de notre système judiciaire.

Plus je vois de clients avec un éventail de problèmes et de questions, plus je réalise l'importance de la contribution des juristes et particulièrement des avocats bénévoles, des étudiants stagiaires, des donateurs et des partenaires universitaires et communautaires, qui ensemble font en sorte que la Clinique ait un tel succès. Que ce soit pour apporter un coup de main à la rédaction d'une transaction réglant un litige en droit du logement, aider à la préparation d'une audience devant la division des petites créances, ou prendre le temps d'expliquer les étapes d'un divorce, nous ne pouvons jamais sous-estimer l'impact que cette assistance représente pour une personne ayant à faire face à un système juridique qui lui demeure grandement inaccessible.

Et nous pouvons faire tellement plus! La Clinique contribue concrètement à faire une différence dans la vie de plusieurs, mais c'est l'ensemble de la profession juridique qui a l'obligation de faire face à la problématique de l'accès à la justice. La Clinique participe à de telles initiatives qui rassemblent des avocats du secteur privé, ainsi que des acteurs du gouvernement et des milieux universitaire et communautaire. L'avenir que nous réserve la Clinique m'enthousiasme et je suis impatiente de poursuivre le travail inlassable de mes prédécesseures. Nous continuerons à offrir nos services juridiques indispensables à la communauté, tout en cherchant à augmenter nos heures de consultation et à viser l'ouverture d'une autre clinique satellite dans le quartier de Parc-Extension. Je suis ravie de faire partie de la grande communauté qui entoure la Clinique juridique du Mile End et j'espère que vous vous joindrez à nous et que vous nous apporterez votre soutien alors que nous nous dirigeons vers le quinzième anniversaire de notre organisme.



MOT DE LA PRÉSIDENTE



Prof. Alana Klein - Présidente du Conseil

La dernière année en fut une de grands changements pour la Clinique juridique du Mile End.

Nous avons fait nos adieux à M^e Christine Paquin, directrice de la Clinique depuis août 2012. De par son sincère dévouement envers l'accès à la justice et son bon sens, Christine fut d'un apport incommensurable à la Clinique. Elle a trouvé de nouvelles sources de financement, en plus de bonifier le nombre et la qualité des consultations juridiques offertes; elle a diversifié la base d'avocats bénévoles; elle a amélioré la collaboration entre la Clinique et les acteurs du réseau de la santé, les travailleurs sociaux et autres organismes communautaires. Le rayonnement de la Clinique n'a jamais été aussi fort et nous le devons à Christine.

Le changement apporte également son lot de possibilités. À la fin de l'année 2015, nous avons accueilli M^e Leslie Ning en tant que directrice générale. Leslie n'a eu aucun problème à prendre le relais et à chausser les souliers de Christine (et même plus!). Elle a investi beaucoup de temps pour connaître nos clients et comprendre leurs besoins. Elle a identifié certaines limites dans nos capacités et a recruté une équipe pour y remédier. De plus, elle guide le conseil d'administration dans un exercice portant sur les objectifs de la Clinique, tout en préparant le terrain en vue d'un plan stratégique.

Cette réflexion nous a appris que la Clinique doit redoubler d'efforts afin de s'assurer que la « justice » que nous offrons contribue de façon significative à la vie des clients que nous servons. Nous travaillerons encore plus fort afin de comprendre et répondre aux problèmes juridiques de nos clients, pris dans leur contexte plus large. Cela veut donc dire que nous collaborerons de manière encore plus étroite avec les prestataires de soins de santé et de services sociaux et les organisateurs communautaires. Nous continuerons également à développer et maximiser nos forces, en particulier notre capacité à offrir des services juridiques – allant au-delà de la seule information juridique – alors que nos clients en ont besoin.

Je voudrais terminer en remerciant tous les collaborateurs, les donateurs, les avocats bénévoles, les étudiants et les partenaires universitaires qui continuent de démontrer leur engagement envers la Clinique juridique du Mile End à travers ses périodes de croissance, et qui comprennent et prennent tant au sérieux le défi que représente l'accès à la justice.

FAITS SAILLANTS

2015

30 septembre

Partenariat avec le projet de recherche Accès au Droit et à la Justice (ADAJ) dirigé par le professeur Pierre Noreau de l'Université de Montréal, regroupant 34 co-chercheurs, 7 collaborateurs et 44 partenaires issus des milieux institutionnel, professionnel, communautaire et universitaire. S'agissant d'un projet divisé en trois axes distincts et sous-divisés en 20 chantiers différents, la Clinique participe au chantier portant sur l'autoreprésentation et le plaideur citoyen. Le programme de recherche constitue un outil de mobilisation des communautés juridique et universitaire.

ADAJ Accès au Droit et à la Justice

9 octobre

Dans le cadre du projet ADAJ, M^e Valérie Gobeil et des clients de la Clinique ont participé à un forum de réflexion organisé par la professeure Emmanuelle Bernheim de l'UQAM. À des fins de recherches, ils ont discuté des justiciables se représentant seuls devant le Tribunal administratif du Québec.

5 novembre

M^e Christine Paquin a agi comme panéliste au colloque annuel du Conseil de la magistrature du Québec à La Malbaie. Portant sur l'autoreprésentation et l'accès à la justice, le colloque avait pour thème «Seul devant le juge...seul!».

11 novembre

La Clinique a participé à la « Journée carrières en droit d'intérêt public » à la Faculté de droit de l'Université McGill. L'événement visait à présenter les opportunités d'emplois, d'études et de bénévolat dans les domaines des droits de la personne, du droit international et du droit social et public.

23 novembre

M^e Leslie Ning s'est jointe à la Clinique juridique du Mile End en tant que directrice générale.

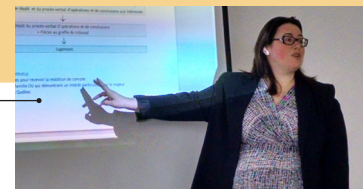
9 décembre

M^e Ning a participé au Forum annuel des cliniques juridiques, organisé par Pro Bono Québec.

2016

23 février & 22 mars

Une série de deux ateliers intitulés « Le mandat de protection : de la confection à l'homologation », ont été donnés par M^e Amélie Lacroix, notaire-bénévole, pour le bénéfice de travailleurs sociaux du CIUSSS Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal.



9 mai

Dans le cadre du programme Emplois d'été Canada, la Clinique a reçu un appui financier de Service Canada pour l'embauche de six étudiants, doublant ainsi sa subvention par rapport à l'an dernier. Cela a non seulement permis à la Clinique de demeurer ouverte jusqu'à la mi-août 2016, mais également d'embaucher un agent des communications et une agente au développement et financement.



Nikki Gershbain, PBSC Directrice générale
Daniel Simonian, PBSC Directeur des programmes

14 mai

Pour une deuxième année consécutive, la Clinique a été invitée à Toronto pour donner des ateliers à la conférence nationale de formation des coordonnateurs de programme des universités en droit civil du Réseau national d'étudiant(e)s pro bono. M^e Leslie Ning a animé trois ateliers portant sur le développement de projets juridiques pro bono, la distinction entre l'information et le conseil juridique, ainsi que la recherche et la rétention d'avocats bénévoles superviseurs.

DANS LES MÉDIAS

28 décembre

« Montréal Maintenant » - 98,5FM
avec Marie-Claude Lavallée.

Entrevue avec M^e Christine Paquin ayant comme thème
« Oseriez-vous vous présenter en cour sans avocat? »

2 mars

« Maitres en solution » - CIBL 101,5

en partenariat avec le Barreau du Québec- avec Stéphanie Gagnon.
Entrevue avec M^e Leslie Ning sur le thème « Femmes et justice », une discussion entre cinq avocates oeuvrant dans différents milieux et contribuant, chacune dans leur secteur, à l'avancement des droits des femmes.



14 mai

La Clinique juridique du Mile End se joint à la Twittosphère.

31 mai

« Mosaïque en lumière » - MAtv - avec Chan Tep.
M^e Leslie Ning et M^e Andres Miguel Pareja, avocat bénévole de la Clinique, participent à une table ronde ayant comme thème les communautés culturelles et la justice.



6
M
E

STATISTIQUES

Portrait de notre clientèle entre JUILLET 2015 ET JUIN 2016

FORMATION ÉTUDIANTE

2620
HEURES

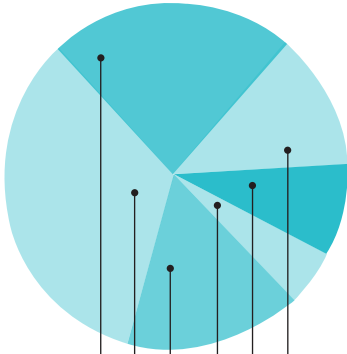
CLIENTS

395

SOIRÉES DE
CLINIQUE SANS
RENDEZ-VOUS

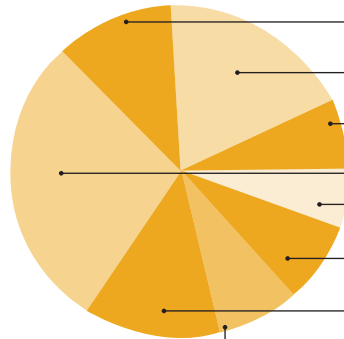
85

Revenus divulgués



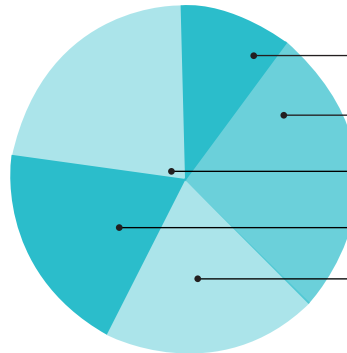
Moins de 10 k\$ - 23%
10 k\$ - 20 k\$ - 34%
20 k\$ - 30 k\$ - 16%
30 k\$ - 40 k\$ - 13%
40 k\$ - 50 k\$ - 9%
50 k\$ + - 5%

Domaines de droit



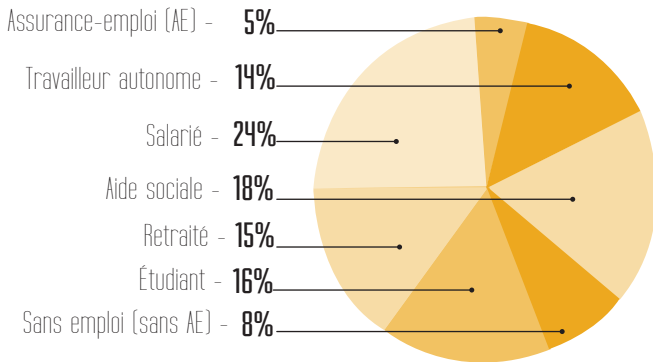
Criminel - 11%
Logement - 19%
Immigration - 6%
Civil - 29%
Administratif - 6%
Travail - 8%
Famille - 13%
Autre - 8%

Âge



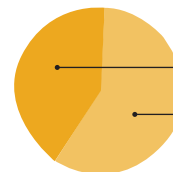
18-29 - 10%
30-39 - 27%
40-49 - 20%
50-59 - 20%
60+ - 23%

Statut professionnel ou occupation



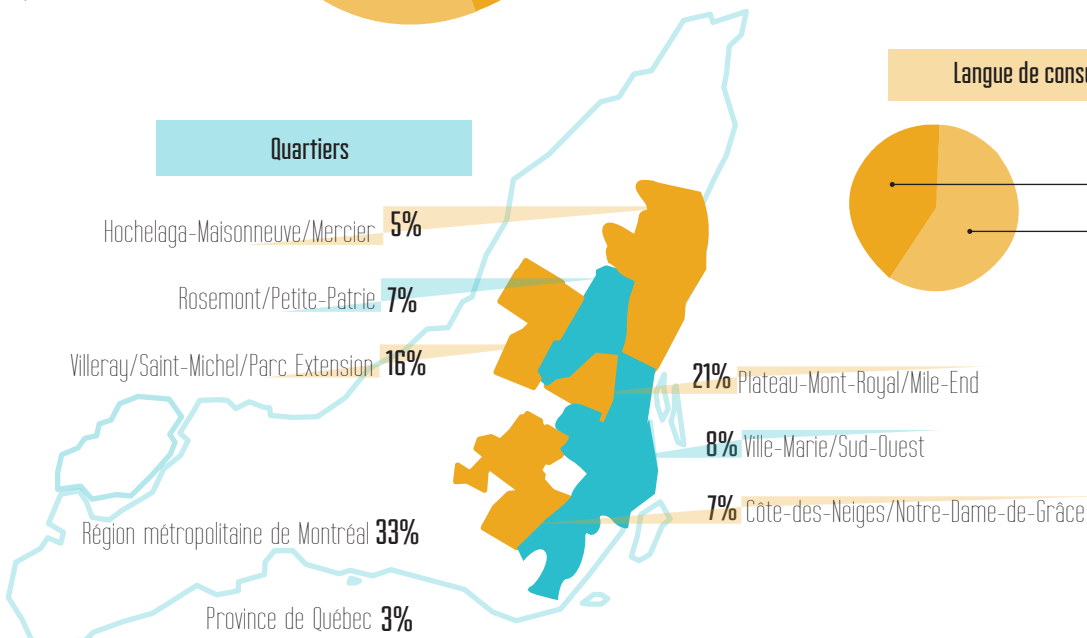
Assurance-emploi (AE) - 5%
Travailleur autonome - 14%
Salarié - 24%
Aide sociale - 18%
Retraité - 15%
Étudiant - 16%
Sans emploi (sans AE) - 8%

Langue de consultation



Anglais - 41%
Français - 59%

Quartiers



Hochelaga-Maisonneuve/Mercier 5%
Rosemont/Petite-Patrie 7%
Villeray/Saint-Michel/Parc Extension 16%
Plateau-Mont-Royal/Mile-End 21%
Ville-Marie/Sud-Ouest 8%
Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce 7%

TÉMOIGNAGES

AVOCATS BÉNÉVOLES

M^E ANDRÉS MIGUEL PAREJA - Admis au Barreau du Québec en 2013;

Universidad Pontificia Comillas, Certificat en droit comparé et relations internationales 2012; UQAM, LL.B. 2012

Je suis d'avis que l'implication auprès d'un organisme communautaire renforce notre appartenance à la société et nous permet de créer des liens avec des gens qui partagent notre vision de rendre la justice plus accessible. Mon travail de bénévole auprès de la Clinique m'a permis de peaufiner mes connaissances juridiques, mais surtout de veiller à les vulgariser avec le souci que les étudiants comprennent bien l'ampleur de la problématique du client qu'ils ont eux-mêmes eu l'occasion de rencontrer. Par dessus tout, je suis heureux de travailler autour d'étudiants qui sont motivés à apprendre. J'encourage fortement mes collègues qui désirent vivre des expériences variées à s'impliquer auprès de la Clinique. Ils contribueront à leur façon à aider les membres de la communauté, d'ici et d'ailleurs, à exercer leurs droits, tout en développant leurs compétences personnelles : une vraie combinaison gagnante.



M^E Barbara Felix-Leduc



M^E ANNIE-PIER THERRIEN - Admise au Barreau du Québec en 2012; Université de Montréal, LL.B. 2009

Les personnes que nous voyons à la Clinique ont parfois besoin de conseils d'ordre plus général relativement à une problématique précise ou ont tout simplement besoin de bien comprendre les étapes du processus judiciaire, car ils ont décidé de se représenter seul dans un dossier. Dans tous les cas, c'est toujours gratifiant de voir l'impact positif que nous avons sur eux. En effet, ils repartent de la Clinique souvent très soulagés et confiants, car ils comprennent mieux les enjeux de leur situation. Comme avocate bénévole, j'aime particulièrement la formule d'une clinique juridique sans rendez-vous, puisqu'elle favorise d'abord et avant tout l'approche humaine. De plus, le jumelage avec les étudiants en droit suscite des discussions sur les divers points de vue juridiques et rend l'expérience encore plus agréable. Aussi, la directrice générale est très flexible quant au niveau d'implication des avocats, puisqu'elle comprend bien notre réalité et le temps que nous pouvons donner bénévolement en sus de notre travail. À défaut de temps, il est également possible de faire partie d'une banque d'avocats et être consulté au besoin pour donner un conseil juridique dans notre domaine d'expertise. Bref, il s'agit d'une expérience très enrichissante !

MINKO

Encore à l'âge de 70 ans, je me déplace partout à bicyclette. J'ai par contre été impliqué dans un accident de la route qui m'a laissé avec plusieurs séquelles. J'ai décidé de faire appel d'une décision de la SMAQ concernant mes indemnités. J'ai commencé à contacter des bureaux d'avocats et j'ai réalisé à quel point les coûts étaient élevés. Grâce à la Mission communautaire du Mile-End, j'ai trouvé la Clinique juridique du Mile End. Rencontrer un avocat bénévole avec une expertise en la matière pour discuter de ma préparation à une séance de conciliation devant le *Tribunal administratif du Québec* était super. J'ai été étonné par toute l'attention que l'équipe de la Clinique juridique du Mile End m'a donnée. L'avocat bénévole a travaillé avec moi pendant des heures - une telle chose est rare pour ceux qui ne peuvent pas se le permettre financièrement. Lorsqu'en plus on a des problèmes cognitifs, on se sent souvent impuissant et on ne sait pas quoi faire. J'ai été agréablement surpris par l'assistance qu'on m'a donnée et j'en remercie la Clinique.

CLIENTS SATISFAITS



Quand on vit sous un certain seuil de pauvreté, il n'y a pas beaucoup d'espoir et on se sent souvent devant une impasse. Lorsque j'ai trouvé la Clinique, ce sentiment d'impuissance s'est estompé. La Clinique juridique du Mile End m'a donné les outils et le matériel pour m'éduquer sur les procédures à entreprendre pour tenter de résoudre mon problème juridique. Il m'est encore difficile de croire qu'il y a des gens qui ont pris le temps de m'écouter, alors que personne ne l'avait fait auparavant. J'ai donc décidé de redonner ce que je pouvais à la communauté. Les services rendus étaient impeccables et consulter un avocat m'aurait coûté tellement cher. Faire un don était la moindre des choses. En toute honnêteté, j'aurais voulu donner plus. Après tout, le papier et l'encre coûtent cher et pour régler un problème juridique, il faut imprimer beaucoup de documents! Avec un organisme communautaire comme la Clinique juridique du Mile End, personne ne devrait perdre espoir - l'équipe m'a réappris à rire - je suis réellement une personne plus heureuse!



MERLENE



VICTOR

Face à la possibilité d'être jeté à la rue, j'étais désespérément à la recherche d'un avocat qui pourrait m'aider. Ça a été une période très difficile pour moi puisque je savais que je ne pouvais pas me permettre de payer pour des services juridiques privés. La Clinique juridique du Mile End m'a donné espoir durant une période très sombre de ma vie. Elle m'a dirigé vers mon bureau local d'aide juridique et m'a accompagné à travers le processus. J'ai plus tard découvert que j'étais admissible et j'ai par la suite été représenté devant la Régie du logement. Durant ma consultation à la Clinique, les avocates bénévoles m'ont expliqué mes droits et obligations d'une manière très franche et honnête. Il y avait une possibilité que je perde ma cause, mais on m'a aidé à gérer mes attentes et à préparer la prochaine étape peu importe le dénouement. Dans un monde idéal, tout le monde serait au courant de la Clinique juridique du Mile End; il y aurait plus d'avocats bénévoles, plus de stagiaires et plus de séances hebdomadaires de consultations pour que la communauté en profite davantage.

NELLY

Avec une date d'audience devant le *Tribunal administratif du Québec* qui approchait à grands pas, je ne me sentais aucunement préparée pour me représenter seule dans un dossier concernant la langue d'éducation de mon fils, Jonathan. J'ai trouvé la Clinique, j'ai exposé mon cas aux étudiantes, qui m'ont écoutée d'une oreille attentive. J'ai vraiment senti qu'en répondant à leurs questions, je participais et collaborais à l'analyse de mon cas. La directrice de la Clinique m'a appelée à plusieurs reprises par la suite pour me guider au niveau juridique et me donner des explications sur le déroulement de l'audience. Elle m'a aidée à organiser la structure et la livraison de mes arguments et nous avons discuté du décorum du Tribunal. Bref, je me suis sentie énormément outillée grâce à un suivi très serré de la part d'une équipe professionnelle.




D'ailleurs, c'est avec fierté que je vous partage que le juge, ainsi que l'avocate de Justice Québec, m'ont félicitée à la suite de l'audience. Ils étaient convaincus que j'étais une étudiante en droit tellement j'étais bien préparée!

TÉMOIGNAGES

STAGIAIRES - ÉTUDIANTS

MARIE-NOËLLE GOULET - Université de Montréal - LL.B. 2017



La Clinique juridique du Mile End est un point départ, une porte d'entrée gratuite pour accéder à la justice. Un dossier qui m'a particulièrement bouleversée impliquait une petite fille de trois ans qui avait été vivement secouée à la garderie. Elle est restée avec des séquelles importantes, dont le fait d'être partiellement aveugle. Grâce aux ressources de la Clinique, nous avons réussi à trouver un avocat pour accompagner son père dans les procédures judiciaires complexes qui allaient suivre et cela, à faible coût. À travers mon stage, j'ai pu développer une conscience sociale plus avertie et de par celle-ci, la certitude de vouloir participer activement à un meilleur accès à la justice au cours de ma carrière.



RAÏSSO SOUGAL - Université de Montréal - LL.B. 2016 - B.A. Science politique 2013

En plus de rendre la justice plus accessible et d'offrir un soutien à la communauté, la Clinique juridique du Mile End m'a aidée à développer plusieurs compétences. J'ai pu aiguiser mon sens de l'organisation en gérant les divers dossiers qui m'étaient assignés. Ainsi, j'ai pu jongler avec mes heures de bénévolat, mes études, ainsi que mon travail. Le fait que la Clinique ne soit pas spécialisée dans un seul type de droit m'a donné l'opportunité de découvrir des domaines jamais étudiés durant ma formation au baccalauréat et de déterminer quels domaines m'intéressaient davantage. J'ai également su m'adapter aux besoins des personnes qui nous consultaient, que ce soit pour vulgariser des termes juridiques ou bien m'assurer que l'information était bien comprise.

En tant que stagiaire, je suis fière de dire que j'ai collaboré avec une équipe qui fait sa part pour briser les barrières économiques et sociales qui existent entre les personnes et le droit.

PARTENAIRE UNIVERSITAIRE

PROF. DANIELLE PINARD - Université de Montréal - Faculté de droit - Responsable des stages en milieu communautaire



Parmi la trentaine d'organismes avec lesquels la Faculté de droit de l'Université de Montréal a établi des liens de collaboration, la Clinique est l'organisme le plus populaire auprès de notre communauté étudiante. La Clinique est perçue pour ce qu'elle est, un endroit de stage exceptionnel, qui offre un milieu stimulant.

Cette formation est unique et essentielle. Beaucoup d'étudiants amorcent leur formation juridique avec des préoccupations de justice sociale, et se sentent rapidement désorientés dans un monde universitaire où on leur enseigne essentiellement des normes abstraites. Dans bien des cas, c'est à travers le stage en milieu communautaire que le droit acquiert pour eux du sens, pour la première fois. La relève juridique doit savoir que l'accès à la justice n'est pas qu'un thème à la mode, mais qu'il passe encore bien souvent par l'engagement d'organismes communautaires exceptionnels comme la Clinique.

La Clinique permet à ses stagiaires de développer et d'intégrer des apprentissages divers: un contact direct avec des clients, des discussions collégiales avec la directrice de la Clinique, d'autres avocats et stagiaires, ainsi que de la recherche et en suite donnée au client. Cette intégration exceptionnelle aux activités rend les étudiants plus responsables et fait en sorte qu'ils réalisent faire partie intégrante de la mission d'accès à la justice de la Clinique.

ORGANISMES PARTENAIRES

MISSION COMMUNAUTAIRE DU MILE-END



Partenaire de la Clinique juridique du Mile End depuis 2002, la Mission communautaire du Mile-End est un organisme de bienfaisance sans but lucratif qui vient en aide aux personnes et aux familles défavorisées et socialement exclues du Mile End et de la région métropolitaine de Montréal.

Depuis les dernières années, la Mission a énormément grandi, ayant commencé en tant que soupe populaire servant 20 repas par semaine, pour maintenant servir annuellement près de 14 000 repas, 8 000 sacs de nourriture et de nombreux sacs alimentaires d'urgence pour ses membres sans-abri.



Lou Hachey, Directrice générale

Lori Olson, Garante des programmes pour les Membres

La directrice générale, Linda (Lou) Hachey, décrit le partenariat avec la Clinique comme un étant basé sur la confiance: « L'approche *grassroots* [de la Clinique] n'a aucune prétention, elle est enracinée dans la compréhension. Nous savons que la Clinique offre un service de qualité et nous apprécions tout ce qu'ils ont fait pendant toutes ces années ». Elle explique que les membres de la Mission font face à une combinaison de défis: faibles revenus, itinérance, problèmes de santé mentale, monoparentalité, alcoolisme, ainsi que l'isolement qui vient avec la vieillesse. Personne ne veut être pauvre, mais avec l'embourgeoisement qui a lieu dans le Mile End, il arrive souvent que les membres défavorisés de la communauté n'ont pas les moyens de couvrir leurs besoins essentiels après avoir payé leur loyer. Le fait que la Clinique travaille au centre d'accueil de la Mission facilite l'accès au service et permet aux membres de la communauté de se rapprocher de l'appareil judiciaire.

Selon Lou, « ce n'est pas un secret que les frais juridiques sont dispendieux. La Clinique juridique du Mile End est une ressource fantastique qui se concentre sur la justice sociale et facilite l'accès à l'assistance juridique ». Tout comme la Mission est reconnaissante de notre présence hebdomadaire, la Clinique l'est également pour leur partenariat de longue date, ainsi que leur confiance et leur collaboration dans l'amélioration de l'accès à la justice dans le Mile End et les régions environnantes de Montréal.



CENTRE COMMUNAUTAIRE TYNDALE ST-GEORGES

Le Centre communautaire Tyndale St-Georges soutient les familles du quartier de la Petite-Bourgogne et de ses environs depuis 1927. En 2008, M^{re} Colin K. Irving a commencé à donner des consultations juridiques gratuites au sein du centre, jusqu'à son décès en juin 2013. La Clinique a donc décidé de reprendre le flambeau et d'assurer la gestion de la clinique juridique.

Plusieurs familles qui utilisent les services de Tyndale St-Georges sont confrontées au racisme et à la pauvreté sur une base quotidienne. Pour contrer cela, le centre communautaire est un lieu de soutien où les personnes de tous âges, jeunes et moins jeunes, se réunissent pour renforcer leurs liens communautaires. La directrice générale, Liz Falco, affirme fièrement que «des membres de tous les milieux et de tous les groupes d'âge se réfèrent à notre centre comme leur deuxième maison - un endroit où ils peuvent venir pour du soutien, pour améliorer leur réseau, pour cultiver des liens familiaux et pour se sentir en sécurité».



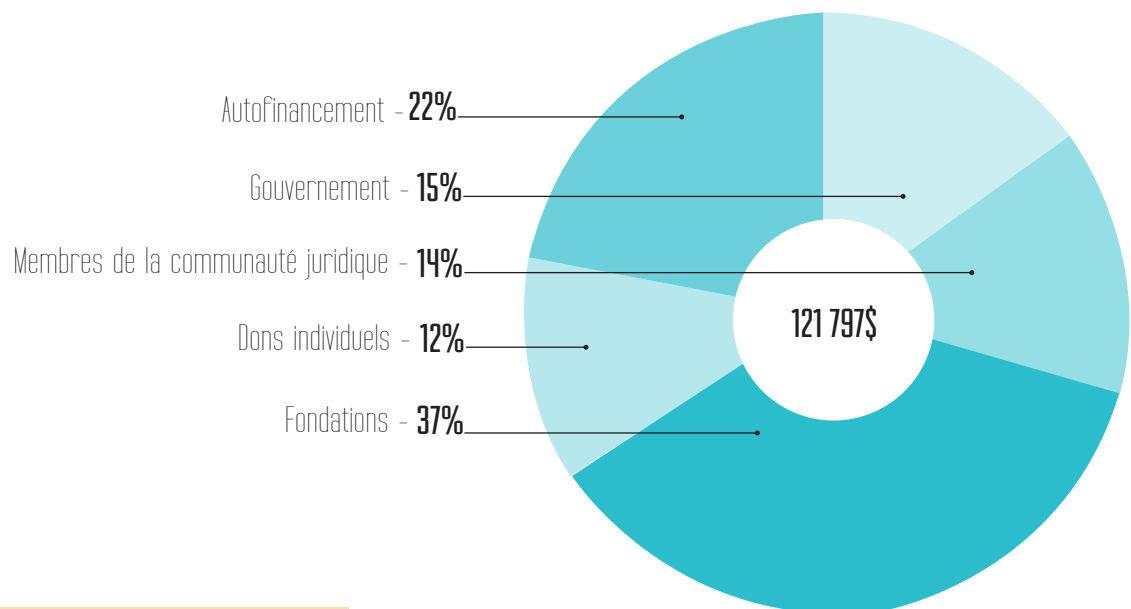
Liz Falco, Directrice générale

Lorsqu'une personne doit faire face à un problème juridique, et ce, peu importe le domaine de droit, la tâche est indéniablement ardue. Liz applaudit le fait que la Clinique offre des services au sein de la communauté: «Les gens se sentent déjà en sécurité ici et en offrant un service juridique dans notre centre, on enlève le sentiment souvent intimidant et écrasant d'avoir à résoudre un problème juridique. La Clinique respecte notre communauté, notre environnement et notre quartier». Un grand merci à notre partenaire, le Centre communautaire Tyndale St-Georges, qui nous fournit un espace pour rendre la justice plus accessible aux individus de la Petite-Bourgogne et de ses quartiers environnants.

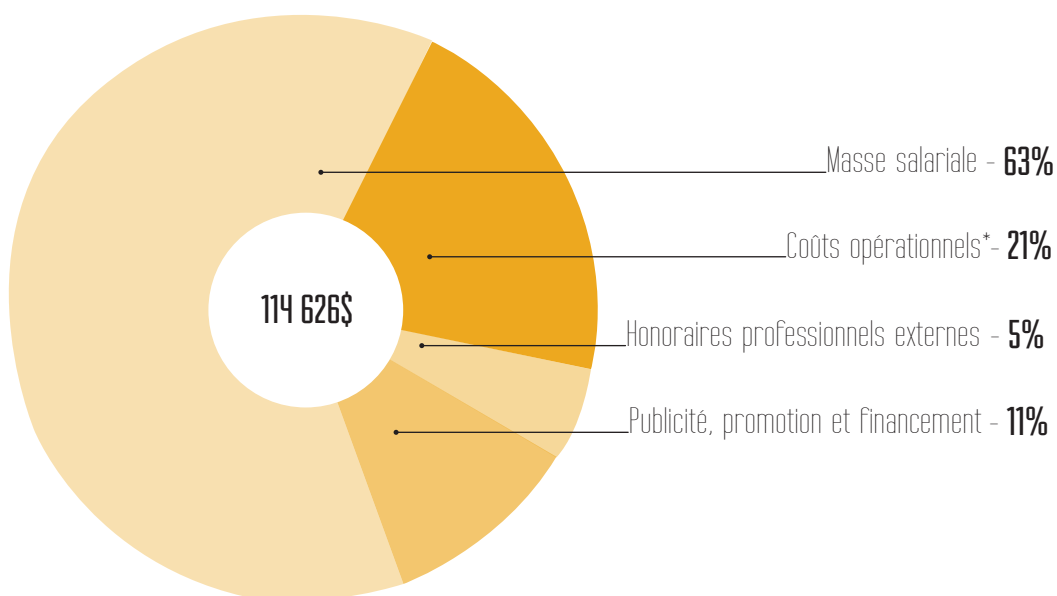
FINANCES

DONNÉES BASÉES SUR L'AUDIT DE NOTRE DERNIÈRE ANNÉE FISCALE.
POUR UNE COPIE DE NOS ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS, VEUILLEZ NOUS CONTACTER.

Revenus



Dépenses



*Incluant notamment les dépenses suivantes:
loyer, télécommunications, site web, cotisations professionnelles, fournitures de bureau, frais bancaires et assurances.

REMERCIEMENTS

DONS AU SOUTIEN DE L'ACCÈS À LA JUSTICE

PRINCIPAUX DONATEURS ET SUBVENTIONNEURS



La Fondation Bannerman

Ashok Narang

IMK | IRVING
MITCHELL
KALICHMAN

Service
Canada

DONATEURS DE LA COMMUNAUTÉ

Clyde & Co Canada SENCRL

M^e Christopher Main

Ministère de la Justice du Québec

Banque nationale du Canada

Patrick Cahill (photographie)

Ville de Montréal

Bureau du député Amir Khadir

Simon Harvey

Jean-Noël & Sylvie Ning

Bureau du député Thomas Mulcair

M^e Emma Lambert

M^e Samuel Singer

Centraide du Grand Montréal

LCM Avocats

Joan Stadelman

Centraide Ottawa

Andy Morel

Syndicat des conseillères et conseillers de la CSQ

Fondation Robinson Sheppard Shapiro

Ministère du Travail

Rose Alexis

Thomas Chalmers

Mohammed Shahidul Islam

Merlene Victory

Christine Barrielle

M^e Tabitha Hassoulas

Maria Antonia Jaime

Dons anonymes

*Nous tenons à remercier les personnes ayant fait un don en l'honneur de M^e David Laflamme.
M^e Laflamme était un avocat engagé et qui a grandement contribué à l'essor et au développement de la Clinique.*

SOUTENEZ - NOUS



La Clinique juridique du Mile End aide près de 400 clients par année, consacrant une moyenne de cinq heures pour chaque client. Au taux symbolique de 100\$/h, nous investissons près de 200 000\$ d'heures facturables pour contribuer à combler le vide d'accès à la justice. Nous vous encourageons à donner l'équivalent de la valeur d'une heure de votre temps pour que nous puissions aider une personne ayant besoin de services juridiques.

Don en ligne

www.justicemontreal.org/dons/
info@melc.ca

Chèque à l'ordre de « Clinique juridique du Mile End »

5159, Boulevard Saint-Laurent
Montréal, Québec H2T 1R9

La Clinique juridique du Mile End fonctionne presque entièrement grâce aux dons privés. Votre appui est primordial! La CJME est une oeuvre de charité enregistrée. Reçus d'impôt disponibles pour les dons de plus de 25\$. Veuillez inclure votre courriel et adresse postale complète avec votre don afin que nous puissions vous faire parvenir un reçu.

CONSULTATIONS GRATUITES SANS RENDEZ-VOUS

Clinique juridique du Mile End
Mercredi de 16 h à 19h
à la Mission communautaire Mile-End
99, rue Bernard Ouest

Clinique juridique Tyndale St-Georges
Lundi de 18h à 19h
au Centre communautaire Tyndale St-Georges
870, carré Richmond

Pour les critères d'admissibilité à nos consultations sans rendez-vous, visitez notre site web pour plus de détails.

Veillez noter que nos services ne sont pas limités aux quartiers du Mile-End et de la Petite-Bourgogne.

